



Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018

Malgré la conjoncture défavorable, la commune souhaite conjuguer la maîtrise des finances locales, la stabilité de la pression fiscale et la réalisation d'un programme d'investissement de bon niveau.

Les résultats du compte administratif 2017 sont les suivants en euros

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 109 579,55

Les charges à caractère général ont augmenté de près de 15 % compte tenu des travaux de rénovation de la mairie (peinture de la salle des mariages et vitrification des parquets).

Les charges de personnels sont stables et s'établissent à 567 204, 60

Les autres charges sont en léger retrait.

Le total des dépenses réelles est donc de 1 109 579,55

Recettes : 1 389 417,98

Les recettes de fonctionnement sont en légère hausse.

Le produit fiscal des contributions directes progresse de 40 095 € sous l'effet de l'augmentation des bases d'imposition.

Les taxes additionnelles sur les droits de mutation progressent également de 36 976,27 essentiellement du fait du nombre important de ventes de biens immobiliers dans la commune.

A noter que la dotation forfaitaire de l'ETAT qui était de 142 826 € en 2014, s'établit à 74 361 € en 2017 et baissera de nouveau en 2018

Toutefois l'excédent de fonctionnement, c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement de nos investissements est stable à **279 838,43 €**.

Section d'investissement :

L'année 2017 a été importante en termes d'investissements. La nouvelle salle de motricité a absorbé une part importante de nos résultats antérieurs. Le montant TTC des engagements signés s'élève à 858 238,59 €, à noter que la TVA payée dans la proportion de 15, 761 % est récupérable.

Les subventions obtenues de la région et de l'ETAT sont de 126 510 €. Le coût net de cette salle ressort donc à 619 000 €.

Le pôle gare et en particulier l'aménagement de la rue de Verdun est également un investissement important. Le montant des marchés de travaux signés (non définitif au 31 décembre) s'élève à 775 000 €. Les subventions attendues sont de 70 %. Le bilan définitif de cette opération n'est pas encore arrêté.

A noter que de nombreux paiements concernant ces opérations ont été réalisés au 1^{er} trimestre 2018 et que les subventions n'ont pas encore été versées. Nous avons donc inscrit au compte administratif des restes à réaliser pour des montants de 878 235,38 € en dépenses et de 663 000 € en recettes.

Dépenses d'investissement : 1 083 073,08 y compris les restes à réaliser

Recettes d'investissement : 705 232,04 y compris les restes à réaliser

Déficit d'investissement : 377 841,04

Les résultats de clôture 2016 étaient de -37 372,28 en investissement et de 1300 264,17 en fonctionnement dont 589 652,28 ont été affectés en investissement en 2017.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Afin de professionnaliser la production et la distribution de l'eau potable, la commune a confié la gestion de son service public de l'eau à SUEZ. C'est-à-dire que la surveillance au quotidien de la qualité de l'eau, l'entretien des ouvrages hydrauliques et des réseaux seront dorénavant assurés par le délégataire. La complexité de la gestion directe, la sécurité de l'approvisionnement et la garantie de l'évolution du prix ont guidé notre décision.

Les travaux sur le réseau d'assainissement et la construction d'une nouvelle station d'épuration ont été engagés en partenariat avec la commune de Sainte Colombe. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune de Longueville. Une convention entre les communes détermine les conditions de refacturation.

Fonctionnement

Une facturation tardive de SUEZ pour la gestion de la station a été imputée en 2017, alors qu'elle concernait l'exercice 2016. Par ailleurs, les dépenses de peinture de la station de pompage, d'aménagements du poste de relèvement ont été inscrites en fonctionnement alors qu'elles concernaient de l'investissement. Compte tenu de ces éléments, la section de fonctionnement enregistre un déficit de 115 724,82 €

En termes d'investissements, 103 615,13 € ont été réglés. Le montant des travaux inscrit au budget 2017 s'élève à 3 027 360 €. Un prêt de 1 300 000 € a été effectué afin de les financer. Les recettes d'investissement s'établissent donc à 1 423 393,59 €.

Les restes à réaliser s'établissent à 3 758 453,74 € en dépense et à 316 800 € en recettes

Compte tenu du déblocage du prêt la section d'investissement enregistre un excédent de 1 319 778,46 €

BUDGETS 2018

Le budget communal 2018 repose sur une gestion rigoureuse des finances permettant à la commune de poursuivre une politique d'investissement dynamique dans le but d'offrir des services publics adaptés et de qualité aux Longuevillois.

Pour contrebalancer en partie la baisse progressive des dotations et faire face au contexte financier tendu, la commune accentuera ses efforts pour maîtriser ses dépenses, sans recourir à une augmentation de la fiscalité locale.

Néanmoins afin d'anticiper les constructions futures dans la commune, et de conforter les finances communales, une augmentation de la taxe d'aménagement est envisagée. Actuellement au taux de 4 %, il sera proposé de la porter au taux maximum soit 5 %.

L'enjeu financier principal demeure inchangé : conserver des marges de manœuvres en fonctionnement afin de maintenir une politique d'investissement soutenue et responsable.

La situation actuelle permet à la commune de ne pas hypothéquer sa capacité d'investissement future. La commune possède un très faible endettement et cela pourra servir pour mener le projet d'aménagement de la friche.

Ces signaux positifs permettront d'investir principalement pendant la fin du mandat à la réhabilitation de la voirie.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2018 : 1 657 901,62 €

- Chapitre 011 : Charges à caractère général

Montant BP 2018 : 401 257,11 €

Il y aura une stabilité des charges à caractère général. Les nouveaux coûts de fonctionnement sont compensés par des efforts de gestion :

La décision de maintenir les rythmes scolaires sur 4,5 jours implique une gestion attentive de la dépense. La décision de maintenir la gratuité est une réelle volonté politique de mener un projet éducatif au profit des enfants. Les dépenses scolaires devraient être légèrement en hausse compte tenu des effectifs des groupes scolaires.

Des travaux de voiries seront rapidement engagés afin de remédier aux nids de poules et autres tampons d'assainissement à remplacer. Une somme de 40 000 € est budgétée.

- Chapitre 012 : Charges de personnel

Montant BP 2018 : 607 000 €

Une légère augmentation de la masse salariale est à prévoir. L'absence d'un service de police pendant les périodes de congés est préjudiciable. Le redéploiement des missions de certains agents devrait permettre la nomination d'un ASVP (agent de sécurité de la voie publique).

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Montant BP 2018 : 233 842,29 €

Les subventions versées aux associations seront stables

Subventions de fonctionnement aux associations (65748)	
a) <u>Associations intra-muros</u>	
Entente Longueville - Ste Colombe - St Loup de Naud - Soisy-Bouy (dont Éducateur 5 400 € et Foot féminin 500 €)	11 705,00
Foyer Rural Longuevillois	3 700,00
École et Loisirs	6 000,00
Culture et Patrimoine	1 850,00
Comité d'Entr'Aide	16 250,00
Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	277,00
Club du 3 ^{ème} âge « Les Jonquilles d'Or »	1 225,00
Société de Chasse	195,00
Club de Pétanque	862,00
A.J.E.C.T.A.	3 000,00
Longueville Vélo-Club	150,00
G.R. – Danse	1 500,00
Jumelage Longueville Olévano	1 000,00
S/Total en Euros	47 714,00
b) <u>Associations extra-muros</u>	
Fondation du Patrimoine	102,00
F.N.A.T.H.	300,00
S/Total en Euros	402,00
Subventions de fonctionnement aux organismes publics (657362)	
Centre Communal d'Action Sociale	6 500,00
S/Total en Euros	6 500,00
Subventions de fonctionnement administratif (657363)	
Friche Industrielle	23 242,29
S/Total en Euros	23 242,29
TOTAL GÉNÉRAL en Euros	77 858,29

Le total des participations versées aux syndicats sera également stable.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Chapitre 73 : la fiscalité

Montant BP 2016 : 1 050 400 €

La commune poursuivra son objectif de stabilité de la pression fiscale en gelant les taux d'imposition sur les trois taxes relevant de sa compétence, à savoir la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Par ailleurs, la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition votée en loi de finances permettra de fait une augmentation du produit fiscal.

Néanmoins une évaluation prudente de ce chapitre est réalisée.

- Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations

Montant BP 2016 : 142 000 €

La Dotation Globale de Fonctionnement continue à baisser. La montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques se répercutera sur la DGF de la commune en 2018 €.

La commune continuera de percevoir le fond de soutien des rythmes scolaires mis en place par l'Etat à la suite de l'instauration de la réforme des rythmes scolaires car elle a mis en place un projet éducatif territorial.

Afin d'optimiser le financement des rythmes scolaires une prestation de service auprès de la CAF sera sollicitée.

- Chapitre 70 : les produits des services

Montant BP 2018 : 51 500 €

Les produits des services (garderie/restauration /) seront légèrement augmentés tables en 2018.

	INTRA-MUROS		EXTRA-MUROS	
	Pour mémoire 2017	2018	Pour mémoire 2017	2018
Cantine enfant	4,35 €	4,40 €	5,25 €	5,30 €
Cantine adulte (tarif unique)	5,20 €	5,25 €	5,20 €	5,25 €
Garderie	2,50 €	2,55 €	2,75 €	2,80 €
Étude	2,50 €	2,55 €	2,75 €	2,80 €

Les produits de location des salles communales seront stables.

Pour l'année 2016 plusieurs investissements importants sont projetés. Ils permettront de développer une offre de service adaptée aux besoins des Longuevillois.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2018 plusieurs investissements sont projetés. Ils permettront de développer une offre adaptée aux besoins des Longuevillois.

Montant BP 2018 : 1 997 250,32 €

- Education

- Poursuite des études de programmation engagées en 2017 pour la réhabilitation de l'école HUYSMANS.

Réalisation des travaux de réhabilitation de l'école Marceau Couillet. Aménagement d'un local technique et mise aux normes thermiques.

- Voirie communale

- Travaux d'aménagement du carrefour RUE A. TATON / Rue des demoiselles et aménagement d'un trottoir. Enfouissement des réseaux électriques rue des murs en prévision de l'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour Rue de l'avenir / rue Léon Gouelle / Maison d'accueil spécialisé / rue des murs

- Eclairage public

- Rénovation de l'éclairage public (sur réseau aérien) de différents secteurs de la commune ▪ Effacement des réseaux aériens d'une partie de la rue des murs ▪ Etude pour la rénovation de

l'éclairage public rue du docteur Guelton et rue de l'amourée. ▪ Etude pour le relevé topographique des réseaux électriques.

- Jeunesse et Sport

Acquisition d'une table de teqball sur le terrain d'évolution proche du city stade

- Culture

Achat de l'équipement mobilier de la bibliothèque

- Accessibilité à personnes handicapées

Travaux de mise en accessibilité et élaboration du PAVE

- Patrimoine

Travaux de toiture sur le garage place Simone VEIL et mise aux normes des réseaux.

- Equipement du service technique

▪ Remplacement éventuel de divers matériel pour le déneigement et remplacement du PIAGGIO

- Foncier

▪ Achats fonciers rue du docteur Guelton en anticipation d'un futur aménagement

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2016 : € 1 997 250,32 €

- ressources internes

La commune transfère l'excédent capitalisé en section d'investissement : 623 448,70 € et effectue un virement de la section de fonctionnement 415 801,62 €

- ressources externes

La commune est en attente des subventions suivantes :

De la DETR et du fonds d'équipement rural pour Les travaux de l'école Marceau COUILLET 120 000 €.

- Emprunt

L'acquisition d'une partie de la friche, objet de la déclaration publique, devra être financée. Le montant sera fixé par le juge de l'expropriation. Fourchette basse 130.000 € fourchette haute 230.000 €.

Une étude de faisabilité du projet d'aménagement sera réalisée conjointement avec la communauté de communes. Le montant estimé à la charge de la commune serait de 60.000 €.

Par ailleurs, une étude de programmation est actuellement en cours de réalisation par l'école d'architecture de marne la Vallée. Coût 20.000 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les marchés de travaux concernant le renouvellement de la station et la réhabilitation des réseaux ont été signés et validés par le conseil municipal.

Station : 2 175 984 € ht

Réseaux : 435 154,91 € ht

Le budget y compris les restes à réaliser s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 889 453,74€

Hors reste à réaliser, les principaux postes concernent le remboursement des emprunts qui sont de 100.000 € et une prévision pour remplacement de matériel s'élève à 15 000 €.

Le besoin de financement de l'investissement sera couvert par le versement des subventions attendues et des prêts à taux zéro. Le remboursement par Sainte Colombe de leur partie réseaux permettra le remboursement du prêt court terme nécessaire à l'équilibre du budget soit 113 683,61 €. A noter que le TVA sur investissement est estimée à 600.000 €, et que nous avons actuellement un crédit de TVA de l'ordre de 50.000 €